



## Communiqué de presse

### **Les Conseils communaux de Domdidier, Dompierre, Léchelles et Russy ont signé la convention de fusion de Belmont-Broye.**

Le jeudi 26 juin, les syndics représentant les Conseils communaux de Domdidier, Dompierre, Léchelles et Russy ont signé la convention de fusion qui sera soumise au vote populaire le 28 septembre prochain. Pour marquer symboliquement l'événement, les quatre conseils communaux se sont retrouvés mardi soir 1<sup>er</sup> juillet à la place de pique-nique du Grand Belmont, où les territoires des communes de Domdidier, Léchelles et Russy se rejoignent. Cette rencontre a été l'occasion de partager un moment de convivialité. Le texte définitif de la convention sera publié en date du 4 juillet 2014 sur les sites internet des communes respectives, ainsi que sur le site de Belmont-Broye [www.belmont-broye.ch](http://www.belmont-broye.ch).

Vous trouverez dans la Feuille officielle du 4 juillet l'annonce de la signature de la convention, les modalités de la votation du 28 septembre 2014 ainsi que l'invitation faite à la population de participer à la séance officielle de présentation de la convention, le jeudi 28 août 2014.

#### **Aide à la fusion**

Sur la base des articles 9 et ss de la loi du 9 décembre 2013 relative à l'encouragement aux fusions de communes et sous réserve de l'approbation de la décision par le Grand Conseil, le Conseil d'Etat a approuvé dernièrement le versement d'une aide financière de CHF 1'031'280.00 à la nouvelle commune de Belmont-Broye.

Domdidier, le 2 juillet 2014

Contacts :

#### **Domdidier**

Peter Wüthrich, syndic  
Tél. 079 348.04.38

#### **Dompierre**

Pascal Joye, syndic  
Tél. 079 337.97.94

#### **Léchelles**

Stéphane Mosimann, syndic  
Tél. 079 661.41.02

#### **Russy**

Albert Pauchard, syndic  
Tél. 079 725.65.50